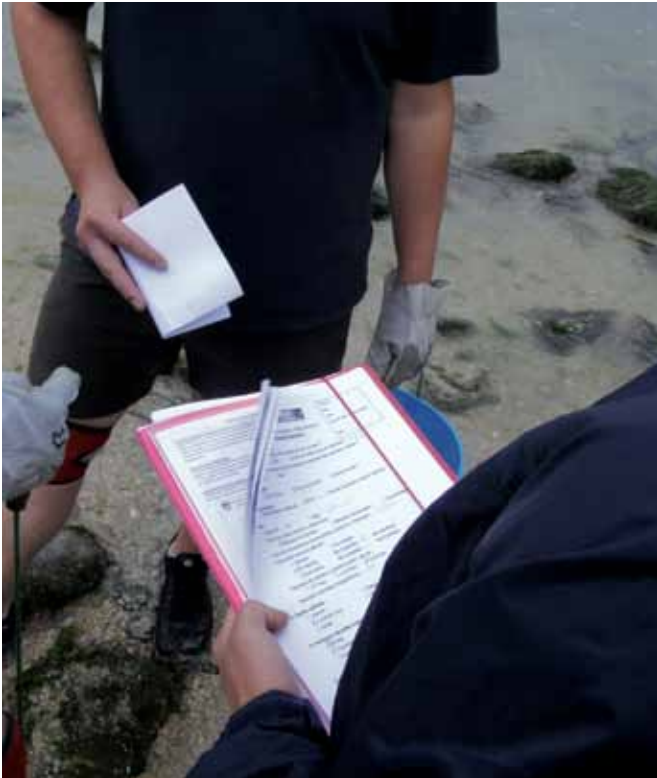




Fiche S4

Enquête socio-économique (sur le terrain)

Par la conduite d'interviews avec les pratiquants : identification des usages sur l'AMP, qualitativement (diagnostic des pratiques, types de pêcheur, répartition, etc.) et quantitativement (mesure et pesée de la ressource prélevée, en corrélation avec les données de comptages), mesure des interactions potentielles avec les habitats et la ressource (via positionnement SIG)



Entretien avec un pêcheur sur l'Îlot du Verdelet
Crédit: VivArmor Nature

Type de suivi

Enquête (terrain, par bateau ou sur l'estran)- Mettre en place un questionnaire socio-économique indépendant du questionnaire quantitatif. L'idée est donc de focaliser les pressions d'une part et de tenter de les quantifier (mesures des prises)..

Charte pêche de loisir

De façon indirecte, ce suivi permet d'apporter des informations utiles à la mise en place des engagements suivants de la charte :



Gestion de la ressource



Lutte contre la fraude

Objectifs

- ✓ Réaliser un état initial puis un suivi du site, indispensable pour le gestionnaire d'un site dont les activités sont mal connues ; avoir une vision générale sur les pratiques, les pratiquants et la ressource exploitée.
- ✓ Agir pour la préservation de la biodiversité littorale.
- ✓ Vérifier et quantifier la conformité des prises avec la réglementation en vigueur.
- ✓ Évaluer la connaissance de la réglementation et le(s) canal(aux) d'information principal(aux).
- ✓ Suivre l'effort de pêche entrepris sur le site par les pêcheurs de loisir, mesurer les Captures par unité d'effort (C.P.U.E), la productivité du site et la biomasse.
- ✓ Etudier un possible effet réserve si le site comprend une zone de non prélèvements.
- ✓ Mettre en place des mesures de gestion adaptées au site et aux pratiques locales.

AMP ayant réalisé ce suivi

- RNN Baie de Saint-Brieuc
- Parc marin de la Côte Bleue
- PNM d'Iroise
- PNM Golfe du Lion
- RNN Cerbère-Banyuls
- PN de Port-Cros
- Site Natura 2000 Posidonies du Cap d'Agde
- DPM/Site Natura 2000 Chausey



Enquête socio-économique (sur le terrain)

Mise en œuvre/protocole proposé

Après avoir planifié son parcours d'enquête, le gestionnaire va à la rencontre des usagers, leur soumet un questionnaire, prend quelques mesures d'individus en accord avec le pêcheur et prodigue quelques conseils de bonnes pratiques et de respect de l'environnement (en fonction du contexte de l'interview et de l'acceptation du pêcheur interrogé).

Les protocoles et méthodologie détaillée relatifs à la mise en place de ce type d'étude sont disponibles dans les documents cités dans la partie "En savoir plus".

Les (+)

- Pour un enquêteur expérimenté, possibilité de réaliser 20 à 25 questionnaires par marée.
- Matériel requis abordable et facile à utiliser.
- Type de suivi généralement bien accueilli par le public enquêté.
- Méthodologies exportables à l'échelle de la métropole et adaptables aux différents contextes locaux.
- Échanges facilités dans les AMP créées depuis longtemps (légitimité).

Outil(s) conceptualisé(s)

Protocole de comptage des pêcheurs à pied par moyen terrestre (Iroise).

Questionnaire des enquêtes sur la fréquentation (archipel Chausey).

Questionnaires PAMPA (Côte Bleue et Cerbère-Banyuls) et d'enquête «pêche à pied» (RN Baie de Saint-Brieuc).

Ces outils sont disponibles dans les rapports mentionnés dans la partie « En savoir + ».

Points d'attention particulier

Pour la réalisation de ce suivi, les gestionnaires recommandent :

- 1 > Lors des sorties en mer, de relever les points GPS correspondant à la localisation de chaque bateau enquêté, afin de visualiser les différents sites où la pression de pêche est plus importante.
- 2 > D'entreprendre la formation des enquêteurs à la bonne méthodologie d'approche des usagers. (voir Fiche S10). Aborder un bateau de plaisance, c'est frapper à la porte du plaisancier. Les enquêtes nautiques exigent un savoir-

Coût estimé

Pour la mise en place, il faut compter environ (pour un site comme celui de la RNN de la Baie de Saint-Brieuc et concernant la pêche à pied ne nécessitant aucun moyen embarqué) :

- 1700 € par an pour le terrain.
- 1250 € de traitement.
- 800 € pour la rédaction

Les (-)

- Suivi tributaire de la météorologie et des marées.
- Méthode d'enquête à adapter sur le terrain (aléatoire ou ciblée) en fonction des pratiques/observations et des catégories de pêcheurs. Nécessité d'adapter le discours à leur vision, du milieu et à leurs attentes.
- Suivi a priori difficilement transposable en Outre-Mer du fait des différences de pratiques et problématiques relatives au prélèvement de la ressource.
- Difficulté relative au temps d'accostage avec les pêcheurs embarqués (manœuvres à engager).
- Nécessité d'une présence lourde d'investigation sur le terrain.

Calendrier des opérations

Ce type d'étude se réalise sur l'année avec une présence sur le terrain allant de mars à octobre environ (suivant les lieux ces deux mois ne sont pas suffisants, car certaines espèces sont négligées), le reste du temps étant consacré à l'analyse des données et la production des résultats.

Une part conséquente de temps est également passée au bureau pour planifier les sorties, mobiliser le personnel, établir le calendrier.

Si l'étude est réalisée sur l'estran, on compte en moyenne 8 jours par an sur le terrain et 16 jours de bureau. Il est également intéressant d'identifier précisément la période de pic estival sur le site et d'opérer les enquêtes prioritairement à ce moment pour échantillonner à la fois les pêcheurs locaux et de passage et mesurer leur interaction potentielle avec les habitats/ressources.



Enquête socio-économique (sur le terrain)

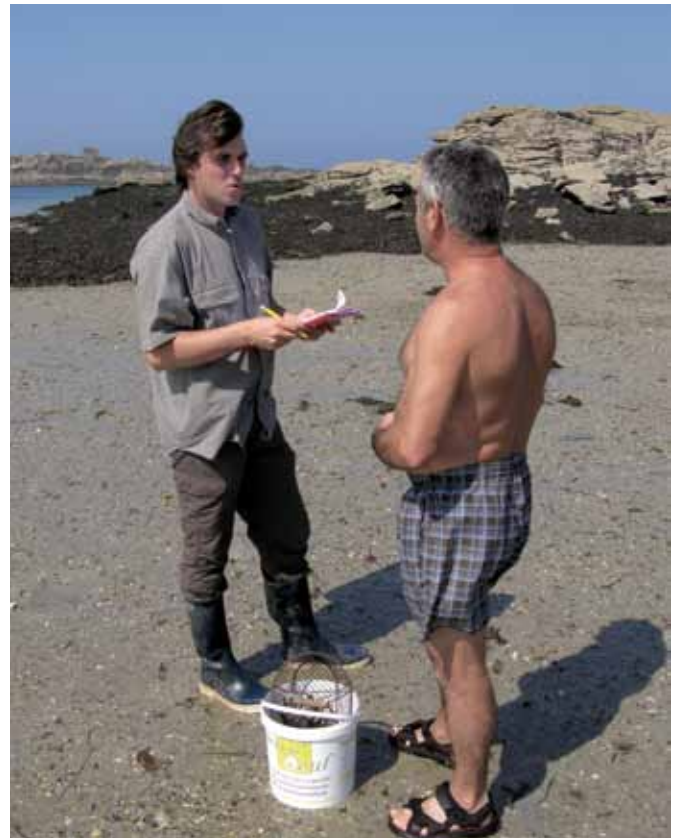
faire particulier de la part de l'enquêteur et une grande disponibilité pour répondre aux questionnements des plaisanciers.

- 3 > Avant d'entamer la phase terrain, de bien définir les pratiques présentes sur le site, ainsi que la typologie de la zone et la morphologie de la côte pour des enquêtes embarquées, pour être efficace une fois confronté à l'identification.
- 4 > D'entreprendre des suivis régulièrement dans le temps, quitte à limiter l'effort d'échantillonnage, privilégier le qualitatif sur le quantitatif, afin de dégager des tendances dans les résultats (cela suffit amplement à entreprendre des mesures de gestion). Néanmoins, il faut anticiper les moyens nécessaires à une action pérenne dans le temps. Pour cela, il ne faut pas hésiter à alléger la démarche, afin d'obtenir des indicateurs simples et fiables, qui seront plus faciles à suivre sur le long terme.
- 5 > De prendre des dispositions de sécurité particulières pour les sites à fortes marées.
- 6 > De réaliser plusieurs sorties afin d'affiner les résultats. De plus, il est recommandé de bien échantillonner toute la zone pour être le plus représentatif possible (avoir une bonne méthode d'échantillonnage).
- 7 > Une validation des questionnaires d'enquêtes auprès de personnes qualifiées en sciences sociales. Sur le terrain, il est parfois nécessaire de se déconnecter du questionnaire, pour ne pas orienter les réponses des personnes entretenues, ou alors pour prendre en compte les réponses des enquêtés dans leur globalité (nécessité de former les enquêteurs aux entretiens semi-directifs).
- 8 > De disposer d'un questionnaire par personne enquêtée (si l'enquêteur interroge deux personnes en même temps, il lui est conseillé de réaliser deux questionnaires). Éviter de réaliser deux types d'enquêtes en même temps (socio-économique et sur l'effort de pêche) car ces deux approches sont très différentes.
- 9 > Pour les mesures des individus pêchés, d'attendre que les gens s'installent sur le site de pêche et de faire les mesures en fin de matinée (avant une pause éventuelle).
- 10 > De s'entretenir avec les pêcheurs expérimentés le matin tôt et avec les petits plaisanciers dans l'après-midi. En méditerranée, les questionnaires en bateau sont plus appropriés le matin et les questionnaires du bord plutôt en fin de matinée/début de l'après-midi.
- 11 > En fonction de la localisation géographique de l'AMP,

Financements

Ce type de suivi peut bénéficier de financements des organismes suivants :

- Collectivités
- Mécénats privés
- Région
- DREAL
- Subventions dans le cadre de Natura 2000 pour les sites concernés.
- Agence des aires marines protégées



Usager enquêté à Saint-Jacut dans les Côtes d'Armor
Crédit: VivArmor Nature



Enquête socio-économique (sur le terrain)

d'adapter les protocoles référencés, car la zone peut être soumise à des conditions de marée et de vent différentes (Ex: en Méditerranée, la météorologie est plus favorable en règle générale le matin pour les enquêtes en bateau).

- 12 >** Si la personne est enquêtée plusieurs fois, de raccourcir le questionnaire et ne prendre que la donnée quantitative.
- 13 >** D'assurer le maintien de l'anonymat dans les rendus, et le préciser dans le formulaire d'enquête auprès des usagers.
- 14 >** De veiller à élaborer une base de données commune et d'y rentrer les données au fur et à mesure pour éviter une surcharge de travail en fin d'étude.
- 15 >** D'adopter une approche pédagogique afin d'instaurer un climat de confiance entre enquêteur et enquêté, indispensable à la collecte de données objectives. La peur du contrôle et de l'uniforme peut être rapidement désamorcer en expliquant les buts de la démarche : préservation de la ressource, mieux connaître les usagers et leur attentes.

Ce type d'étude est indispensable pour le gestionnaire d'AMP qui veut connaître les usages sur son site et mettre en œuvre des mesures de gestion adaptées. La concertation avec les usagers et leurs représentants (cf. Associations et fédérations de pêcheurs plaisanciers) est essentielle afin de faciliter sa mise en place et son acceptabilité sur le terrain.



Réglementation

Pour réaliser ce suivi, il est nécessaire que les enquêteurs connaissent la réglementation en vigueur en matière d'engins autorisés, d'espèces interdites à la pêche, ainsi que de tailles minimales de captures.

En effet, même s'ils ne sont pas amenés à verbaliser les contrevenants sur le terrain, ces connaissances peuvent leur être nécessaires pour informer ou sensibiliser les pratiquants avec lesquels ils dialoguent.

Les enquêtes anonymes sont à privilégier. Dans le cas contraire, obligation de demander l'accord de la personne interrogée ainsi que d'obtenir une autorisation auprès de la CNIL si conservation de fichiers nominatifs (Loi Informatique et liberté).

Les enquêtes auprès des mineurs doivent s'effectuer avec l'accord et en présence d'au moins un adulte accompagnateur.

Moyens humains et matériels

La liste du matériel nécessaire à la réalisation de ce suivi peut évoluer en fonction du site, néanmoins les outils suivants sont indispensables :

- ✓ Une paire de jumelles
- ✓ Une fiche d'enquête
- ✓ Un ichtyomètre (ou un mètre, qui est moins coûteux)
- ✓ Des feuilles POLYART indéchirables/imperméables (pour les mesures de poissons), mais des feuilles classiques fonctionnent également et restent moins coûteuse)
- ✓ Un GPS
- ✓ Un appareil photo pour d'éventuels doutes dans l'identification
- ✓ Un peson
- ✓ Des plaquettes de sensibilisation de l'AMP (si elles existent)
- ✓ Un bateau (semi-rigide)

Selon la période d'application de l'étude (de 1 à 4 ans) et la taille du site à couvrir, environ 4 à 80 personnes sont à mobiliser pour assurer l'étude, qu'il s'agisse de stagiaires, de chargés d'étude ou de mission mais également des volontaires saisonniers (entre 70 et 80 personnes).



Enquête socio-économique (sur le terrain)

Partenariats possibles :

Les AMP ayant mis en place ce type de suivi se sont associés à différents partenaires :

- IODDE – CPIE Marenne-Oléron et VivArmor Nature (Associations proposant des méthodes d'enquête auprès des pêcheurs à pied récréatifs)
- Laboratoires de recherche
- Autres gestionnaires d'AMP, réseaux de gestionnaires (MedPAN/MAIA)
- Bureaux d'étude
- Ifremer
- Ministère
- Universités
- Agence Nationale pour la Recherche

En savoir +

ADAM DE VILLIERS et al., (2011), *Suivi de la pêche de loisir dans l'Aire Marine Protégée du Cap d'Agde, Année 2011.* Site Natura 2000 « Posidonies du Cap d'Agde » FR-9101414. ADENA publ. Fr. : 1- 32.

BONHOMME et al., (2008), *Suivi de la pêche récréative autour de l'île de Porquerolles (Hyères les Palmiers, Var) – Saison Estivale 2007, 1-55.*

CLAISSE N., (2007), *Etude de l'impact de la pêche de loisir dans la région de Banyuls-sur-Mer – Caractérisation de l'activité, productions et effort de pêche, Propositions de gestion du patrimoine.* Université de la Rochelle, 1-85.

DELISLE (coord.), (2012). *Contrat Nature «Gestion durable de l'activité récréative de pêche à pied et préservation de la biodiversité littorale».* VivArmor Nature, 1-215.

BOUNTILES CHAUSEY, (Avril 2009), *Recueil méthodologique de collecte des données pour le suivi de la fréquentation de l'archipel de Chausey, 1-38.*

BRADTKE M., (2008), *Contribution à l'analyse interannuelle de la pêche de loisir dans la région de Banyuls-sur-Mer – Typologie, productions, «effets réserve».* Université de la Rochelle, 1-100.

COURTEL, (2010), *Etude de l'activité de pêche à pied de loisir sur les estrans du Parc naturel marin d'Iroise.* Stage de Master 2 Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral, 1-102.

LE DREACH et al., (2011), *Rapport final du programme LITEAU - PAMPA – Site Côte Bleue.* PAMPA/WP1. : 1-98.

LELEU et al., (2012). *Fishers' perceptions as indicators of the performance of Marine Protected Areas (MPAs).* Marine Policy 36: 414-422.

HARTMANN V., (2008), *Caractérisation de la pêche de loisir dans la région de Banyuls-sur-mer – Caractérisation des pêcheurs, production et effort de pêche. Mesure de gestion.* Université de Perpignan, 1-49.

IODDE-VivArmor Nature – Projet national Pêche à pied récréative – Bilan

2010-2011 (juillet 2011), 1-85.

LE CORRE et al., (2011), *Dispositifs de suivi de la fréquentation des espaces marins, littoraux et insulaires et de ses retombées socio-économiques: état de l'art.* Rapport Géomer LETG, UMR 6554 et UMR M101 Amure, Université de Bretagne Occidentale, Agence des Aires Marines Protégées, 1-150.

MICHE DE MALLERAY, (2007), *Etude socio-économique de la pêche de loisir dans la région de Banyuls-sur-mer : approche participative pour la définition d'outils de gestion et l'évolution de la réglementation.* Université de la Rochelle, 1-84.

RONCIN et al., (2008). *Uses of ecosystem services provided by MPAs: how much do they impact the local economy? A Southern Europe perspective.* Journal for Nature Conservation, 16 : 256-270.

VERDOIT-JARRAYA ET AL., (2011). *Programme PAMPA-Liteau. Rapport final du site Banyuls-Cerbère, 100p.*